Saint-Pierre-lès-Nemours

CONCOURS des illuminations de Noël

Comme chaque année, la ville de Saint-Pierre-lès-Nemours organise son concours des illuminations de Noël pour les maisons et jardins, les balcons, et les portes et fenêtres. Ce concours est ouvert à tous les habitants propriétaires ou locataires résidants à Saint-Pierre-lès-Nemours.

Il récompensera les actions menées en faveur des décorations lumineuses, y compris des décorations en matériaux naturels, des habitations privées, qu'elles soient collectives ou individuelles.

Vous avez envie de participer ? Voilà comment procéder :

- Vous devez vous inscrire en mairie **avant le 10 décembre** et autoriser la prise de vue de votre maison.
- Le jury, composé d'élus de la Ville, passera le **17 décembre**.
- Une récompense sera remise au vainqueur, à une date que les conditions sanitaires actuelles ne nous permettent pas encore de vous communiquer, mais qui le sera dès que possible.

La participation est gratuite. Il suffit de déposer le bulletin ci-dessous rempli et accompagné d'une ou plusieurs photos, ou de l'envoyer par mail : **commissionspln@orange.fr**

À vos illuminations de Noël !

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ 77140 SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS

Tél. : _____ Port. : _____

Mail : _____ @ _____

Catégorie concours : *(Cocher une seule case)*

☐ Maison et jardin ☐ Balcon ☐ Fenêtres & portes

Je joins à ce bulletin *(Indiquer le nombre de photos)* : _____ photo(s) papier(s) ou numérique(s)

Signature

Date de clôture des inscriptions : 10 décembre 2021

Hôtel de Ville - 7 chemin de la Messe / 77140 St-Pierre-Lès-Nemours

01 64 45 13 60 - accueil@spln.fr - www.saintpierrelesnemours.fr - @VilleSaintPierrelesNemours